TROISIÈME ANNÉE. — N. 617

LUNDI 22 NOVEMBRE 1915.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e)
Téléph. : CENTRAL 80-62

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9e)

La Question des Embusqués

La Proposition Ceccaldi

Le général Galliéni connaît l'usage de la machine à écrire.

Le général Galliéni ose se servir du téléphone.

Le général Galliéni veut employer les femmes.

Le général Galliéni veut supprimer les embusqués.

Ces innovations suffiront à le rendre populaire.

Mais, en admettant que Millerand ait ignoré la machine à écrire, le téléphone et les femmes, il n'ignorait certainement pas la chasse aux embusqués.

Il avait fait des circulaires, pris des mesures, ordonné même la fameuse visite des trois médecins, dont il fallut arrêter les scandales par une loi.

Car ce n'est pas certainement par la multiplication des visites qu'on supprimera l'embuscade. En ordonnant une quatrième visite, après la troisième de Millerand, le général Galliéni pourra ajouter au nombre des inaptes qui encombrent les dépôts, et se donner l'illusion d'agir en remuant.

Il désorganisera quelques services, et il diminuera encore un peu l'activité économique du pays.

Et la satisfaction des badauds ne tardera pas à se muer en colère, car les embusqués séviront de plus belle.

Car des milliers de pauvres diables passeront la visite, mais les vrais embusqués ne la passeront pas. Ils sont partis avant chacune des visites ou des mesures de M. Millerand... pour devenir, les uns, officiers d'administration, les autres attachés d'intendance ; d'autres, encore, ont rejoint aux états-majors les officiers d'infanterie à qui leurs relations ont valu des postes de spectateurs favorisés.

Est-il vraiment impossible d'atteindre ces embusqués de l'arrière et du front ?

Certainement non.

M. Ceccaldi vient de demander le versement dans l'infanterie de tous les attachés d'intendance et officiers d'administration aptes au service de chef de section.

Sans aucun doute, on pourrait reverser dans les régiments tous les officiers d'état-major, jusqu'au grade de capitaine, pour un stage d'une durée égale à celle de leur séjour à leur état-major.

Ce serait une satisfaction donnée aux officiers de troupe et aux poilus qui se plaignent de l'ignorance où sont les officiers d'état-major des véritables conditions du combat.

Ce serait une occasion précieuse pour les Etats-major de se peupler d'officiers ayant la connaissance de la tactique actuelle.

Et le nombre des officiers ainsi récupérés par la troupe ne serait pas médiocre, si nous en jugeons par le relevé de M. Boussenot, qui ne trouve pas moins de 770 nominations seulement dans l'administration et l'intendance, de février à septembre 1915.

Or, actuellement, ces officiers ne sont pas seulement fils d'archevêques, ou membres des comités électoraux de nos excellences, ils sont aussi *aptes au service armé*. Cette condition peut paraître étrange, mais elle est rigoureuse.

On pourrait donc les remplacer ensuite par des auxiliaires ayant satisfait aux prescriptions de M. Millerand et de la loi Dalbiez.

Ces mesures ajoutées à celles qui imposent la substitution des auxiliaires à tous les embusqués de l'arrière, et qui n'ont atteint jusqu'ici que très incomplètement les hommes, et non les officiers, seraient de nature à mettre quelque justice dans la répartition des charges de la guerre.

Encore ne faudrait-il pas qu'une application bêtement rigoureuse ne désorganisât les services techniques en n'y laissant que ceux que seules des parentés illustres ou des amitiées puissantes destinent au rôle de télégraphiste ou de chauffeur.

Contre les accapareurs

« Le droit de taxer »

M. Malvy explique son projet de loi

C'est mardi que la Chambre commencera la discussion du projet de loi déposé par M. Malvy, ministre de l'Intérieur, qui donne aux préfets « le droit de taxer toutes denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage ».

Au sujet de cette mesure qui peut paraître sévère, M. Malvy a déclaré à un de nos confrères :

— Nous ne sommes pas à une heure où il y ait lieu d'avoir le respect des doctrines économiques. Les faits sont là déjà graves aujourd'hui, plus graves demain, si nous n'y prenons garde. Il nous faut agir et agir vite, très vite, avoir des armes et en user.

Un nouvel article

C'est pourquoi je ne me suis pas contenté de mon projet primitif sur la taxation. J'y ai ajouté, d'accord, bien entendu, avec mon collègue M. Viviani, garde des sceaux, un article qui est ainsi conçu :

« Article 9. — Quiconque, en vue de provoquer la hausse des prix, aura dérobé à la circulation, en les dissimulant ou en les retenant sans les mettre en vente, alors qu'ils sont achetés pour être transformés ou revendus, des denrées servant à l'alimentation des hommes ou des animaux, des produits naturels ou agricoles, des combustibles et matières servant à l'éclairage, ainsi que tous autres produits ou matières utilisables pour les besoins de la défense nationale, sera puni d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de 100 à 5.000 francs, ou de l'une de ces peines seulement. L'article 463 du Code pénal est applicable aux infractions prévues par le présent article. »

— Voilà, ajouta M. Malvy, qui est plus draconien que la simple taxation. Mais cette disposition nouvelle est nécessaire pour pouvoir mettre fin à des manœuvres qui ne sont pas sans action sur la hausse dont souffrent les populations.

En ce moment, en effet, nous sommes désarmés contre l'accaparement, puisque l'article 419 du Code pénal exige pour le punir qu'il y ait concert, collusion, manœuvres frauduleuses, etc.

Mais qu'une personne, une société amasse des quantités considérables, par exemple, de beurres, d'œufs, de pommes de terre — cela s'est vu — et qu'elle n'écoule ces marchandises que très lentement sur le marché, provoquant ainsi une hausse factice en y contribuant, quelles sanctions pourraient intervenir ?

Aucune. C'est ce que m'ont fait valoir les préfets lorsque dès le début de la crise je leur ai recommandé de faire preuve de la plus grande sévérité contre les accapareurs.

Je leur avais en effet envoyé la circulaire suivante :

« Je vous invite à suivre avec la plus grande attention les transactions qui s'opèrent dans votre département. Procédez à une enquête dans les principaux centres de production et de vente, surveillez les foires et les marchés et signalez immédiatement aux Parquets tous ceux qui, par des manœuvres d'accaparement et d'agiotage, faisseraient le cours des denrées et porteraient ainsi un grave préjudice à la nation. Agissez avec la plus grande sévérité à l'égard de ces mauvais Français. Tenez-moi au courant. »

La taxation est partout acceptée

« Les rapports des préfets m'indiquent que la taxation est partout acceptée. La punition de l'accaparement est le complément devenu nécessaire de la taxation.

Je me suis demandé s'il convenait de déposer un projet spécial. Mais pour aller plus vite, je me suis décidé à ajouter simplement à mon premier projet l'article dont je viens de vous donner connaissance. La commission de la Chambre a été du même avis.

Mardi, au cours de la discussion, j'insisterai pour que la Chambre l'adopte, et j'espère bien que je serai approuvé. Voyez-vous, c'est bien assez qu'il y ait, dans les circonstances actuelles, des causes naturelles pour expliquer dans une certaine mesure la hausse. Il ne serait pas admissible, il serait criminel, d'y ajouter des causes artificielles, dont souffrirait la population.

Il n'y a de souffrances légitimes que celles qui préparent la victoire. »

Et comme nous posions au ministre une question d'intérêt plus parisien :

— Et la resserre ?

— Oh ! ceci est plus complexe. Le préfet de police s'en préoccupe.

Prudence

Du *Carnet de la Semaine* :

Le romancier allemand Fritz Mauthner, étant venu à Paris, s'en alla présenter ses devoirs à Alphonse Daudet. Lorsqu'il partit, le célèbre romancier lui fit don d'un exemplaire de « Tartarin » qu'il dédicaça : « Bonne confraternité ». Cependant, se ravisant, Alphonse Daudet reprit le volume des mains de son visiteur et ajouta : « ... littéraire » en disant :

— On ne saurait être trop prudent en écrivant, car vienne la guerre, il n'est pas un brave garçon de chez nous qui ne prendra le fusil. »

Si le délicieux écrivain vivait encore, que penserait-il de son garçon à lui, matamore de salle d'armes en temps de paix et grand pourfendeur de Boches, en temps de guerre, à coup de plumes d'oie !

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

Sur tous les Fronts

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

Rien à ajouter au précédent communiqué.

Contre notre front

Bluff ou réalité ?

Copenhague, 20 novembre. — J'apprends de source allemande privée que le trafic des chemins de fer allemands est arrêté pour le moment, en raison du transport d'effectifs considérables du front russe au front ouest.

On s'attend à ce que les Allemands essaient d'arrêter l'envoi par les Alliés de renforts dans les Balkans, au moyen d'une violente offensive en France qui forcerait les Alliés à envoyer sur notre front toutes leurs réserves.

Nouvelles du front italien

On prépare l'assaut final de Gorizia

Zurich, 20 novembre. — Une dépêche de la frontière italienne déclare que les derniers assauts de l'infanterie sur Gorizia sont considérés comme imminents.

Lausanne, 21 novembre. — La *Gazette de Francfort* reconnaît que les Autrichiens ont subi de grandes pertes dans les combats livrés autour de Gorizia.

Cette ville ne serait plus qu'un monceau de ruines.

Nouvelles du ront russe

Le communiqué officiel

FRONT OCCIDENTAL

Petrograd, 20 novembre. — *Sur le front de la région de Riga, le feu violent de l'artillerie a repris en plusieurs endroits.*

A l'ouest de Dvinsk, les Allemands ont été astreints à se replier sur la région du chemin de fer de Poniévège. Dans les tranchées abandonnées par l'ennemi, nous avons trouvé à nouveau des armes, des munitions et des cadavres allemands non enterrés.

Dans les autres secteurs du front, du golfe de Riga jusqu'au Pripet, aucun changement.

Sur la rive gauche du Styr, l'ennemi n'a pas pu se maintenir sur le terrain qu'il avait occupé, et le 19 novembre, nous avons réoccupé la ville de Tchartorysk et le village de Kozlinitchi, sur la rive gauche du Styr, en aval de Tchartorysk.

FRONT DU CAUCASE

Dans la mer Noire, jusqu'au littoral nord du lac de Van, rencontres d'avant-gardes et feu de mousqueterie.

Nos aéroplanes ont jeté des bombes sur les troupes turques cantonnées dans la région du village de Keprikhov et de Khorossane.

Sur la rive sud-ouest du lac d'Ourmia, rencontres avec des bandes kurdes.

Un succès russe dans la région de Mitau

Pétrograd, 20 novembre. — On annonce que des groupes russes opérant à l'ouest de Kemmern et dans la région d'Olai ont réussi à opérer leur jonction ; ils avaient été séparés jusque-là par un immense marais qui les forçait à lutter dans l'eau.

Actuellement, les Russes, sortis du marais et se trouvant dans un terrain sec, pressent l'ennemi qui défend désespérément l'accès de Mitau et de Turkoum.

Les ressources de la Russie

D'après une dépêche privée reçue de Pétrograd, le premier ministre, M. Goremykine, a informé la presse que les efforts de la nation se concentrent actuellement sur l'accroissement de la production de munitions, d'armes et d'uniformes. Il nous faut, a-t-il ajouté, des quantités énormes de ces approvisionnements, car avant peu la Russie mettra en campagne des millions de soldats nouveaux.

Nouvelles du front serbe

Il est encore temps !

Amsterdam, 19 novembre. — La *Gazette de Cologne* publie une dépêche de la frontière bulgare disant que les puissances de l'Entente ont pris toutes les mesures nécessaires pour débarquer à Salonique des troupes en nombre suffisant, et qu'il n'est pas encore trop tard pour qu'elles puissent secourir la Serbie.

Pendant ces derniers jours, dit la dépêche, des renforts alliés n'ont pas cessé d'arriver. Ils vont être envoyés au front avec toute la vitesse possible.

Les trains se suivent au départ de Salonique.

Les Allemands avancent toujours quoique lentement

Lausanne, 21 novembre. — Suivant la *Zeit* de Vienne, les troupes allemandes en Serbie auraient occupé NovaVarosh, Sienitza et Rashka.

Monastir ?...

Rome, 19 novembre. — Une information d'Athènes, dont on n'a pas encore confirmation, annonce que les Bulgares occuperaient déjà Monastir, que les Serbes auraient évacuée, devant l'inutilité de toute résistance.

L'activité des Alliés en Grèce

Ce qu'on en pense en Allemagne

Lausanne, 21 novembre. — De la *Gazette de Francfort* :

« L'attitude de la Grèce décidera des événements futurs dans les Balkans.

« La question que l'on se pose en Allemagne est de savoir si la Grèce autorisera la retraite des troupes alliées et serbes sur le territoire hellénique. »

Lausanne, 21 novembre. — La *Gazette de Francfort* se montre inquiète de l'activité déployée à Athènes par la Quadruple Entente.

Lord Kitchener acclamé

Athènes, samedi. — Lord Kitchener est arrivé ce matin à onze heures. Le roi Constantin l'a reçu dans l'après-midi, ainsi que Sir E. Elliot, ambassadeur d'Angleterre.

L'entrevue dura une heure et quart. Lord Kitchener fut très applaudi, à sa sortie.

Sir E. Elliot invita ensuite Lord Kitchener à déjeuner, ainsi que tous les ministres de la Quadruple Entente. Le président du conseil de Grèce et les autres membres du Cabinet Hellénique s'étaient fait excuser, sous prétexte d'indisposition.

Lord Kitchener alla ensuite rendre visite à M. Skouloudis. Il ne restera que peu de temps à Athènes et même partira probablement ce soir.

Avant de quitter Salonique à bord du croiseur *Dartmouth*, lord Kitchener eut deux interviews avec le général Sir B. T. Mahon et le général Sarrail. Il leur renouvela l'assurance que les alliés poursuivraient la lutte dans les Balkans jusqu'au succès final.

En Roumanie

Une conférence russo-roumaine

Genève, 20 novembre. — Le *Lokal Anzeiger* annonce qu'une conférence russo-roumaine se tient, actuellement, à Silistrie.

La Roumanie y est représentée par les ministres des Travaux publics et de l'Agriculture, le secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre et le frère de M. Bratiano ; la Russie, par le prince Ouroussoff. Ce dernier est très au courant de la politique balkanique et a déjà été chargé de plusieurs missions importantes en Orient.

Un Zeppelin explose

Copenhague, 20 novembre. — *Le Ribe Stiftstidende apprend que mercredi matin, entre huit et neuf heures, des soldats allemands, près de la ville de Tinder, étaient occupés à pomper des gaz ou de l'air dans un dirigeable zeppelin Z-18, nouvellement arrivé et installé dans un hall qui n'était pas tout à fait achevé lorsque subitement une violente explosion se produisit dont la cause est encore inconnue.*

Le zeppelin prit feu et fut totalement détruit.

Le toit du hall sauta et les fenêtres furent brisées.

L'homme qui dirigeait la pompe fut tué et huit autres furent blessés.

Le zeppelin était très grand, plus grand que celui qui avait été dans ce lieu jusque-là ; il était arrivé probablement mardi dernier.

Les Curés aux Armées

Le citoyen Deguise, député de l'Aisne, a demandé, par voie de question écrite, les renseignements qui viennent de lui être fournis, au *Journal officiel* du 17 novembre, page 8.321.

A quel chiffre s'élève le nombre total des aumôniers de tout ordre, titulaires, auxiliaires, bénévoles, par culte ?

Réponse. — 151, pour le culte catholique; 26, pour le culte protestant ; 14, pour le culte israélite.

On compte autant d'aumôniers volontaires.

Quel est le nombre total d'ecclésiastiques détachés au service de santé, à quelles exactes références légales faut-il se reporter pour comprendre l'affectation de ceux-ci au service de santé plutôt qu'au service armé, cette affectation conférant à des célibataires, pour la plupart, un privilège qui pourrait être accordé à des pères de famille R. A. T. ?

Réponse. — 12.850 ecclésiastiques sont classés dans les sections d'infirmiers. Leur affectation à ces sections résulte des dispositions combinées des articles 23 et 24 de la loi du 15 juillet 1889.

Ainsi, voilà plus de douze mille célibataires qui ne partagent pas les risques auxquels sont exposés des pères de famille.

Les Bandits restent muets

L'Action française *continue à donner son filet quotidien : « La finance boche et la Révolution ». Mais vous pouvez le lire et le relire : il n'y a rien.*

A toutes les questions que nous leur avons posées, les bandits royalistes se gardent de répondre.

Nous avions raconté la désertion d'un militant royaliste de la Ligue d'Action française, *un Louis Barthélemy, d'Apt, en Vaucluse. Renouvelant le geste criminel des royalistes sous la Révolution, qui, pour ne pas servir dans les armées de la France, qui étaient les armées de la République, émigrèrent, passèrent à l'étranger, filèrent à l'ennemi, ce royaliste d'*Action française, *bien qu'il fût mobilisé, profita d'une petite permission pour déserter en Espagne, pour ne pas prendre sa part de la défense nationale, pour échapper à l'impôt du sang.*

Nous attendons toujours.

*Nous avions, de même, demandé s'il est vrai que le fils de Léon Daudet, son fils aîné, issu du premier des mariages du « Barbe-Bleue » de l'*Action française, *le soldat Charles Daudet, soit embusqué à Paris.*

Nous demandions aussi quel était alors son embusqueur.

Même silence !

Enfin, Léon Daudet se garde de nous fournir le moindre éclaircissement sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de police (service des mœurs) son petit frère le tendre Lucien Daudet, adolescent passionné, qui avait à se plaindre d'un jeune secrétaire intime, trop intime.

Quant à Maurras, il a renoncé à poursuivre ses diffamations. Il cesse de calomnier Miguel Almereyda en racontant de mensongères histoires de marchés d'armes. Mais il se garde, de même, de fournir la preuve de ses accusations. Cette preuve, nous l'avons mis au défi de la produire. Il nous fit d'abord l'étrange réponse que vous connaissez : — Cela ne vous regarde pas. — Maintenant, plus prudent et plus lâche, il se tait.

L'Expédition d'Orient

Peut-on quitter Salonique ?

Il paraît qu'on peut encore discuter sur l'opportunité de l'expédition de Serbie.

Il y a des gens qui non seulement ne veulent pas qu'on envoie là-bas les renforts nécessaires, mais qui voudraient que l'on ramène bien vite l'armée qui s'y trouve engagée et où soixante mille Français voisinent avec quelque quarante mille Anglais.

Ils trouvent que ces hommes seraient plus utiles sur le front français.

Nous pourrions discuter sur l'intérêt que peut avoir sur la guerre de tranchées une supériorité numérique déjà écrasante.

Nous pourrions nous demander si les expériences sanglantes d'un passé récent ne condamnent pas les offensives lancées sur un point fortifié et puissamment fourni de voies de communication.

Mais il nous paraît que le bon sens le plus commun suffit à justifier l'envoi de renforts en Serbie, dût-on ainsi imposer au commandement sur notre front une tâche plus lourde.

En effet, dégagés sur le flanc serbe, que feront les Empires centraux ?

Nul doute possible, ils marcheront sur l'Egypte.

Et les Alliés doivent défendre à tout prix le canal de Suez. Nos amis Anglais en sont tellement convaincus, qu'ils songent à débarquer des troupes en Syrie.

Je ne parle pas de ce que cette seule opération pourrait avoir de déplaisant pour nous et de désastreux pour notre influence.

Mais ces troupes, où seront-elles prises ? Sur le front français.

Et il faudra bien que notre armée s'accommode alors d'une extension de front, beaucoup plus importante que celle qui résulterait de l'envoi au général Sarrail des cent cinquante mille hommes qui pourraient lui permettre de porter au flanc bulgare le coup décisif.

Une fois de plus, on aurait reculé pour plus mal sauter.

Le simple bon sens sera-t-il entendu ?

Va-t-on continuer à tergiverser ?

Va-t-on donner aux Grecs, une fois de plus, l'impression que les menaces de nos diplomates ne sont que le masque de notre faiblesse ?

Telle est la question qui se pose.

Au gouvernement de montrer qu'il entend mettre l'énergie au service du bon sens.

Heure trouble

Nous traversons une époque étrange et lourde, une époque de crise morale et de doute.

Le Devoir et l'Honneur ont résolu leurs superbes conflits avec l'Intérêt, maître de l'heure — auquel ils se conforment.

L'hécatombe des traités internationaux piétinés — « chiffons de papier » — s'aggrave chaque jour. La parole donnée, la foi jurée, valeurs abolies. Le Droit, la Justice, la Liberté, la Dignité humaine, macédoine de mots sonores que leur haute signification a désertés.

L'Allemagne, « au-dessus de tout », ouvre l'ère néfaste de l'infamie et du crime érigés en principe. Elle déchire le traité de Londres qui garantit la neutralité de la Belgique, et qu'elle a signé — et passe, à coups de grosse artillerie, sur le corps sanglant et pantelant de sa victime qui accepte le sort le plus cruel pour rester fidèle à l'honneur. La Germanie a conquis, sur les champs de bataille des Flandres et de Wallonie, ses lauriers d'éternel opprobre !

Le Luxembourg, débile et pacifique, subit le même traitement criminel.

La Turquie, forte de 3 milliards de l'épargne française, débouche ses boulets français contre les soldats français.

La Bulgarie trahit la Russie qui l'a sauvée de son sang !

La Grèce oublie la France et Navarin — et déclare lettre morte son traité d'alliance offensive et défensive avec la Serbie qui, de ce forfait, tient tête, seule et héroïque, à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie, à la Bulgarie, à la Turquie.

Quelle tristesse, pour nous, Gréco-Romains de tous pays, d'assister à l'effondrement de la puissance morale d'un peuple qui a donné au monde les premières notions de droit ! Quelle amertume de voir la Grèce d'aujourd'hui mentir à la Grèce d'hier — et transiger avec l'honneur ! Quelle douleur aussi !

La Grèce, berceau de l'idéalisme humain, ne trouve plus assez de grandeur d'âme pour s'élancer, sans en considérer l'issue, dans la lutte mortelle du Droit et de la Liberté des Peuples contre la tyrannie du militarisme prussien et le suprême péril de l'hégémonie allemande ! — Au crépuscule de la plus haute Race, la fière Histoire hellénique agonise dans un pitoyable calcul... Nos grands ancêtres de la Grèce antique nous ont accoutumés à obéir, dans les graves convulsions de l'Humanité, à notre cœur plus qu'à notre esprit...

La question peut se poser encore de savoir ce que fera la Grèce demain. On y peut répondre hélas par des avis opposés, avec les mêmes apparences de logique. Pour nous, une chose est certaine : l'Hellade a laissé s'échapper sans retour l'occasion unique de faire le seul geste digne de son Passé et de son Idéal !

Grandeur et décadence... La Grèce se meurt... La Grèce est morte !

S.-F. SAMPIERI.

La Situation

On ne sait rien de bien précis au sujet des résolutions prises au cours de la première réunion du Conseil de guerre des Alliés. Parmi les nombreux commentaires que cette réunion a suscités, il est intéressant de mentionner ceux que publie le *Daily Mail*.

La présence du général Joffre est, pour la feuille londonienne, le symptôme évident d'une nouvelle orientation des opérations militaires de l'Entente.

Voici d'ailleurs ce que dit le *Daily Mail* :

« Après avoir été présentés au président de la République, les ministres discutèrent les méthodes qu'il faudra employer pour obtenir une coopération plus étroite et plus énergique entre les gouvernements français et anglais relativement à l'expédition d'Orient et spécialement au sujet de l'attitude qui devra être adoptée vis-à-vis de la Grèce. La présence du général Joffre à la conférence est considérée comme une indication que des mesures rigoureuses vont être prises et qu'on peut s'attendre à de prochains développements.

L'entrée de l'Italie dans le conflit en Albanie a été également discutée.

Toutes les questions les plus importantes relativement à l'action en commun des armées franco-anglaises furent assurément examinées en détail et quand la conférence prit fin une unanimité complète avait été obtenue sur toutes les questions. »

Nous nous rallions, quant à nous, à l'opinion du journal anglais et espérons que de la collaboration plus étroite entre les puissances alliées, va se dégager une orientation nouvelle des négociations diplomatiques et des opérations militaires.

Nous traversons, en effet, la période aiguë de la crise européenne. Le moment est venu, pour nous, de savoir choisir entre les voies et les moyens qui doivent nous assurer un relativement prompt succès.

A l'heure présente, la somme des avantages est manifestement de notre côté. La victoire est certaine. De notre attitude, ou plutôt de notre entente, de notre cohésion, dépend seule la durée de la guerre.

Les réunions du Conseil de guerre des Alliés, voulues par M. Briand et réalisées par M. Asquith, auront précisément pour mission de réaliser les conditions indispensables au triomphe de notre cause dans le plus court délai.

La tâche est rude, nul ne l'ignore, mais elle n'est pas au-dessus des forces des hommes qui l'ont entreprise.

R. Lecointre-Patin.

Barreau et Politique

M. Millerand, à peine descendu du pouvoir, s'est empressé — annoncent les journaux — de revêtir sa robe d'avocat et de reprendre ses occupations au Palais. Le Carnet de la Semaine *peut préciser et croit savoir que l'un des premiers dossiers qui a retenu son attention, est celui de la Compagnie Maggi-Kub. On sait quelle campagne furieuse n'a cessé de mener contre cette société le grand Délateur de l'*Action Française, *accusant MM. Soulier, Legrand et leurs associés d'être des agents d'une vaste organisation d'espionnage qui coutrait la France de ses trames menaçantes. Me Millerand était, avant la guerre, l'avocat-conseil et le défenseur de la Maggi, quoique ou parce que ancien ministre de la Guerre. Quand éclatèrent les hostilités, le procès, en instance, intenté par la Maggi à l'*Action Française *allait être plaidé. M. Millerand, devenu ministre de la guerre, fit solliciter l'ajournement. Redevenu avocat, il prend en moins la cause de ses fidèles clients, ce qui est tout naturel. Mais oserait-il réclamer la mise au tableau de cette affaire ? Et quelle sera désormais l'attitude de l'*Action Française, *qui, on l'a remarqué, n'a jamais attaqué et, au contraire, a toujours défendu l'ancien ministre de la guerre ?*

LA VIE DE PARIS

Une Solution

Va-t-on bientôt décider du sort de la classe 17 ? Les mères se le demandent. Leurs fils seraient heureux d'avoir une prompte solution.

Voici des jeunes gens qui ne font point encore partie de l'armée, et qui pourtant, pour bien des choses, sont chassés de la vie civile. La moindre entreprise se heurte à l'hypothèse de leur départ prochain. Cette attente devient un état d'incertitude préjudiciable à l'avenir.

L'âge des « bons » de la 17 est celui où quelle que soit la carrière espérée, on travaille avec le plus d'ardeur. L'émancipation de la tutelle familiale donne à ces jeunes cœurs tous les désirs fougueux, à ces jeunes intelligences les espoirs non encore effleurés par la réalité.

Les conscrits de la 17 voudraient savoir s'ils doivent préparer la musette.

Celui-ci se voit refuser par un patron sous prétexte qu'il va être appelé sous peu de jours. Tel autre qui continue ses études, ignore jusqu'à quel point il pourra les mener. Tous, manuels ou pas, subissent un temps d'arrêt fort gênant, au moment de la vie où les heures sont si précieuses.

Ce n'est pas que les mères attendent avec impatience, en plein hiver, l'incorporation dans les délais les plus rapprochés, mais comme elles ne seront pas consultées, qu'au moins on les fixe à ce sujet.

Fanny Clar.

Parisiens, exigez de la monnaie !

Au sujet de la crise du billon, M. Laurent, préfet de police, a signé, hier, une circulaire ainsi conçue :

La préfecture de police, pas plus d'ailleurs que et du Nord-Sud, n'ont donné d'instructions aux compagnies du chemin de fer Métropolitain tendisant aux receveuses de recevoir en paiement des coupures de 5 francs ou de 20 francs. A la suite de plaintes formulées récemment, la compagnie du Métropolitain a même dû prendre des mesures disciplinaires contre les agents coupables de refus non justifiés.

Pour éviter les pertes de temps au guichet, surtout aux heures d'affluence, les bibliothécaires des stations sont tenues de faire, aux voyageurs, le change gratuit de la monnaie, jusqu'au billet de 20 francs. Les receveuses, de leur côté, doivent procurer aux bibliothécaires une certaine quantité de la petite monnaie ou du billon qu'elles ont reçue en paiement.

Elles doivent, en outre, remettre aux voyageurs prenant des tickets la monnaie sur les billets ou pièces de 5 francs et de valeur inférieure toutes les fois que les bibliothécaires n'en ont pas en quantité suffisante pour la donner elles-mêmes.

Le change de la monnaie est fait par la receveuse après la fermeture de la bibliothèque.

Nous aurons des taxis la nuit

Les conférences tenues depuis lundi dernier entre le préfet de police, les loueurs de voitures et les représentants des chauffeurs au sujet de la raréfaction des taxis, la nuit, sont sur le point d'aboutir. Il ne reste plus à régler que la question du tarif supplémentaire qui sera résolue par le préfet de la Seine.

Souhaitons que, sur ce point, M. Laurent songe un peu à la bourse des Parisiens qui, pour être des noctambules, ne sont pas tous des fêtards.

Au Conseil Municipal

M. Georges Lemarchand, conseiller municipal, posera, au Préfet de Police, les questions suivantes à la prochaine séance du Conseil municipal :

« 1. Au sujet du refus catégorique opposé par certains employés des concessionnaires de transports, de recevoir la monnaie divisionnaire d'argent et de billon ayant cours légal, et ceci en violation du paragraphe 11 de l'article 475 du Code Pénal.

« 2. Au sujet du refus de certains employés des mêmes services de recevoir un billet de 20 francs pour le paiement de plusieurs carnets de tickets.

« 3. Sur les mesures qu'il compte prendre en faveur de l'hygiène publique et pour faire respecter la loi relativement à l'emploi des timbres-poste comme monnaie divisionnaire. »

Pour 3 kilos de charbon !

Un mois et demi de prison pour 3 kilogs de charbon, ne vous semble-t-il point que c'est beaucoup ? La prison fut préventive, cela n'en atténue pas la rigueur, loin de là. Et les circonstances du vol donnent à ce mois et demi d'incarcération une dureté inouïe.

Mobilisé comme ajusteur à la section des chemins de fer du Nord, M. Baudat, dont la femme allait accoucher, vola, *parmi les ordures*, cette poignée de charbon.

« L'hôpital était là », objecta l'un des juges. C'est vrai, mais prise d'une de ces terreurs qui ne se peuvent vaincre, à l'idée qu'une voisine venait d'y mourir, la pauvre accouchée n'avait pas voulu de l'hôpital.

C'est pour que le légis eût un peu de clarté, pour que le petit tout nu qui allait naître fût salué d'une flambée, pour que la chère dolente ne jette pas le cri de délivrance dans une chambre glacée, que Baudat emporta, juste de quoi allumer une brève lueur de joie.

Ces 3 kilogs de charbon volés parmi les ordures, comme ils semblent lourds, comme ils peuvent peser sur le destin d'un homme. Les juges ont acquitté. Ils ont eu le seul geste de pitié qui leur était donné d'accorder.

Mais celui qui osa mettre la main au collet de Baudat lorsqu'il le surprit ramassant furtivement son maigre larcin, celui-là, quel qu'il soit, porte sur la conscience le poids de ces jours de prison...

Un mois et demi, pour 3 kilogs de charbon !

Les artistes chez M. Dalimier

La Solidarité Artistique, Syndicat professionnel des Artistes Lyriques de France, qui avait été déjà reçue par M. Vilar, chef de cabinet de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a présenté hier à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts une délégation à laquelle s'était jointe l'Association des Directeurs de Théâtres de province.

Me Lévy-Oulmann, conseil de la solidarité artistique a exposé à M. Dalimier, comme il l'avait déjà fait au ministère de l'Intérieur la situation particulièrement pénible dans laquelle se trouvent la corporaion des artistes lyriques et dramatiques, celle des directeurs de théâtres de province et toutes les corporations se rattachant au spectacle, par suite du refus de nombreuses municipalités de province de laisser ouvrir les théâtres, concerts, music-halls fermés depuis le début des hostilités.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts a promis de prendre toutes les mesures nécessaires d'accord avec M. Malvy de façon à faire cesser cette situation et à faciliter la réouverture du plus grand nombre possible de salles de spectacles.

Il a révélé à la délégation qu'il a déjà fait distribuer 370.000 francs aux artistes malheureux, et qu'il compte prendre de nouvelles dispositions pour améliorer encore leur sort.

M. Dalimier a enfin suggéré aux artistes l'idée de demander aux organisateurs de toutes les fêtes de bienfaisance, auxquelles ils prêtent leur concours entièrement gratuit, une part proportionnelle des bénéfices en faveur des caisses de secours d'artistes.

L'Arbre de Noël des Cheminots à Paris

A l'occasion de la Noël prochaine, l'Union Nationale des Cheminots, organise, à Paris, comme l'année dernière, une réunion familiale de l'Arbre de Noël au bénéfice des enfants des Cheminots français au front, nécessiteux ou évacués des régions envahies et des Cheminots belges.

La limite d'âge des bénéficiaires est fixée à 12 ans.

Les parents sont priés de vouloir bien faire inscrire leurs enfants en indiquant les objets de première nécessité (vêtements ou bonneterie) qui leur seraient les plus utiles.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à fin novembre au siège social de l'Union, 42, rue de Londres, de 9 à 11 heures du matin, sauf le dimnache ou par correspondance.

Le grand Emprunt national

Nous avons indiqué, dans un précédent article, dans quelles conditions l'*Emprunt national* 5 %, que l'on a si bien qualifié « *l'Emprunt de la Victoire* », était offert au public. Nous avons également précisé où le public pouvait s'adresser pour apporter ses souscriptions, ce qui peut se résumer ainsi : on peut souscrire partout.

On peut dire, en effet, que pour cette grande manifestation patriotique, tous les guichets de France seront mobilisés ; aussi dans les villages, dans les communes comme dans les villes, les particuliers — les petits épargnants comme les gros capitalistes — auront-ils les plus grandes facilités, puisque même tous les bureaux des receveurs des postes leur seront ouverts.

A ces facilités s'en ajouteront d'autres. Pour acquitter le montant de sa souscription, on pourra apporter des espèces, des billets de la Banque de France et de la Banque de l'Algérie, des mandats ou virements, des chèques. On pourra aussi donner des bons ou des obligations de la Défense nationale, dont le succès, depuis le début des hostilités, a toujours été croissant, à ce point que pour le seul mois d'octobre dernier, ils faisaient entrer dans les caisses du Trésor plus d'un milliard de francs ! On pourra encore donner de la rente 3 1/2 % amortissable.

Les bons — dont l'intérêt a été payé d'avance, comme on sait — seront repris sous déduction des intérêts à courir jusqu'à leur échéance. Il en sera de même pour les obligations de la Défense nationale, dont les coupons sont payés par anticipation ; mais l'Etat paiera de suite la portion acquise de la prime d'amortissement qui n'était exigible que dans dix ans. Quant au 3 1/2 % amortissable, il sera accepté au prix de 91 francs, avec également les intérêts courus depuis son dernier coupon.

Donc, facilités de toutes sortes qui permettront à tous les Français de remplir au plus tôt leur devoir !

Autour de la Loi Dalbiez

Le rôle des conseils de revision et des commissions de réforme
Le rôle que devraient avoir les médecins civils

Au moment où l'on cherche à remédier à l'inapplication de la loi Dalbiez, au moment où le fonctionement du Service de Santé est l'objet des critiques les plus méritées, il n'est pas inutile de montrer à nos lecteurs le rôle des différentes commissions chargées de classer nos soldats dans les catégories qui conviennent à leur degré d'aptitude.

Qu'il s'agisse de l'incorporation, du congé de convalescence, ou de la mise en réforme, voici comment les choses se passent :

Un certain nombre d'officiers, dont deux ou trois médecins de tous grades, voient passer devant eux un nombre variable de soldats qu'ils se proposent d'examiner et de classer, dans un temps approximativement fixé à l'avance. Quand il s'agit de convalescence ou de réforme, les malades ou blessés sont proposés pour l'une ou l'autre catégorie par le médecin du dépôt des convalescents, qui lui-même les a reçus d'un hôpital.

Or, il arrive fréquemment que les propositions faites par le médecin du dépôt sont jugées trop nombreuses et que le Président de la Commission le prie de modérer son ardeur. Comme par enchantement, le nombre des proposés est aussitôt diminué de un, deux, ou même trois quarts. D'où il est facile de conclure ou bien que les examens étaient faits sans compétence, ou bien qu'un parti pris indéniable préside désormais au classement des malades.

Ce n'est pas tout. Quel que soit le diagnostic avec lequel le proposé arrive devant la Commission, les majors qui le contrôlent lui attribuent des conséquences qui varient avec leur propre compétence et avec la sévérité du Président. La preuve, c'est que le chiffre moyen des convalescences ou des réformes décidées change, dans une même place, avec le Président ou les majors.

Il n'est pas rare, en effet, que les symptômes d'une maladie donnée échappent aux médecins qui visitent et contre-visitent le malade. Et si la création de centres de spécialités peut atténuer la gravité de cette circonstance, faut-il encore qu'on y envoie les soldats qui en sont justiciables, c'est-à-dire que le vrai diagnostic ait été posé par le médecin traitant et maintenu par l'inspecteur, lors de sa tournée. Mais dans les cas qui ne ressortissent pas à ces centres, si le candidat proposé se présente avec un aspect général qui lui « porte honneur », les membres non médicaux se récrient, déclarent bon pour le service le gaillard d'apparence robuste que les deux ou trois galons des médecins n'osent ou ne savent pas défendre contre les étoiles du président.

Ajoutons à cela que certains majors, dans leur volonté de montrer à leurs chefs le zèle et la rigueur qui semblent à leurs yeux caractériser l'esprit militaire, n'examinent leurs malades que d'une façon rapide et superficielle, et ne proposent pour la convalescence ou la réforme que ceux dont l'inaptitude passagère ou définitive saute aux yeux. D'ailleurs, dans la majorité des cas, le temps qu'ils accordent à cet examen dépasse rarement trois minutes. Outre qu'ils ne peuvent faire mieux parce que les membres de la commission sont pressés d'en finir, attendus peut-être par d'autres occupations, les motifs exposés plus haut enlèvent à leur diagnostic et à leur pronostic toute valeur. Et l'on a vu des épileptiques, des tabétiques, des tuberculeux, des cardiaques, etc., etc., envoyés sur le front, retourner à leur dépôt, quelques jours plus tard, après constatation à l'avant de leur incapacité à y rendre tout service.

Chacun sait qu'il y a médecin et médecin ; que le titre de docteur en médecine, qui équivaut à un minimum de connaissances médicales, ne suffit pas à donner les qualités de clinicien indispensables à qui se trouve aux prises avec des cas difficiles, complexes, rares, inconnus même, comme ceux qui souvent justifient la mise en réforme. Chacun sait que la science d'un médecin ne se mesure pas au nombre de ses galons. Dès lors, quelle garantie offre-t-il, et comment peut-il faire œuvre utile s'il ne peut savoir, par exemple, que tel vertige dépend d'une lésion cérébrale, d'une intoxication, d'une affection de l'estomac, etc.? N'est-il pas évident qu'un pareil médecin, et il n'en manque pas, est préjudiciable à l'individu autant qu'à la nation ?

Ces conseils de réforme, ces commissions de convalescence devraient être réservés aux seuls médecins qui ont donné des preuves de leur savoir. De même qu'on n'accorde, ou qu'on ne devrait toujours accorder, le titre de chirurgien dans l'armée qu'aux docteurs qui ont le titre d'ancien interne en chirurgie ou de chef de clinique de Faculté, de professeur de Faculté ou d'école de médecine, de même certains postes médicaux ne devraient être accessibles aux majors qu'en raison de certaines garanties, et en dehors de la question de galons.

C'est à ces conditions que les médecins des conseils de réforme auraient l'autorité nécessaire à leur rôle, pourvu qu'on leur laisse dix ou quinze minutes en moyenne pour l'examen du malade.

Mais jusque-là, les colonels ou généraux se croiront toujours le droit de dire aux médecins : Votre pronostic ne m'inspire pas confiance et je renvoie à sa compagnie ce soldat que vous voulez envoyer dans ses foyers.

On le voit, ce n'est pas la loi Dalbiez qui souffre de cet état de choses, mais bien les soldats dont la santé, déjà ébranlée par un long séjour à l'avant ou des blessures graves, peut être compromise à jamais.

Aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce que les convalescents, à la veille de retourner à leur dépôt, aillent demander un certificat à un médecin. Celui-ci, soucieux d'être utile à la fois au malade qui a besoin de soins et à la patrie qui a besoin de soldats vigoureux, fait subir à l'intéressé un minutieux interrogatoire, se livre sur lui à une exploration approfondie des organes lésés, et consigne sur le document sollicité des symptômes précis et détaillés. Evidemment, les simulateurs, les « tireurs au flanc » ont beau jeu avec lui, car il se laisse énumérer tous les signes appris par cœur d'une maladie déterminée et leur accorde d'autant plus de crédit qu'il s'agit de symptômes incontrôlables dans un cabinet de consultation. Mais le médecin militaire, comme corollaire de son travail de contrôle, peut mettre en observation le soldat qui se plaint de douleurs, il peut se faire montrer les selles sanguinolentes accusées, etc., — toutes choses impossibles pour le médecin civil.

C'est pourquoi, en l'état actuel des choses, il faudrait encourager la production de ces certificats qui devraient être lus attentivement par les majors, lesquels n'auraient pas ainsi à lutter contre les difficultés d'un diagnostic à poser en une ou deux minutes, et n'auraient guère qu'à apprécier la valeur des symptômes énumérés.

Mais, hélas ! lorsqu'un poilu présente un certificat, si le major est bienveillant, il y jette un vague coup d'œil, mais n'y attache aucune attention ; s'il a « l'esprit militaire », il s'indispose, et rudoie le malade qui verra bientôt s'effondrer ses espérances si justifiées soient-elles.

Non. Les majors ne tiennent aucun compte des certificats de leurs confrères civils. Et l'on a heu d'être étonné que, dans l'affaire des réformes frauduleuses, on détienne un médecin dont le crime est d'avoir délivré des certificats qui, en dehors de lui et à son insu, auraient servi de modèles à de fausses pièces, grâce auxquelles certaines réformes auraient été effectuées. Comme s'il pouvait être responsable de la mauvaise organisation du Service de Santé, de l'

Suffisante expiation !

Les catholiques, dans une invocation au Bon Dieu qu'ils feraient beaucoup mieux de nommer désormais le Dieu Sanguinaire, lui demandent, sur papier rose :

Ne vous trouvez-vous pas satisfait ?
L'expiation n'est-elle pas suffisante ?

C'est toujours la même antienne : la France expie. Ils sont même vraiment charmants, ces braves catholiques, de trouver que le châtiment commence à trop durer.

Pour Dieu, s'il n'est pas satisfait de
La mer de sang qui monte jusqu'à lui,
Des montagnes de cadavres,
c'est qu'il est insatiable.

Quant à l'appeler : « *Bon Dieu* », « *Dieu d'amour* », « *Dieu juste* », c'est certainement exagéré.

LE LIVRE DE LA SAISON

La Guerre qui tuera la Guerre

par H.-G. WELLS

(Traduction de GEORGES-BAZILE)

1 vol. pris dans nos bureaux 3 fr. ... Franco, 3 fr. 25

La première édition, tirée à un nombre exceptionnellement élevé d'exemplaires, est totalement épuisée. La deuxième édition sera mise en vente dans nos bureaux à partir de demain lundi. La troisième édition est sous presse.

Retenez-le dès aujourd'hui

AUX ÉCOUTES

Grâce pour Etcheverry !

I

L' gouvernement d' la République
A commis une mauvaise action :
A un geste noble, il répliqué
Par un' sévère punition :
Un forçat évadé du bagne
Se rendit de bonne volonté
En France, pour faire campagne,
Comm' récompense, on l'a arrêté.

REFRAIN

Pauvre forçat,
Brave forçat,
Ta conscience au moins est nette
Par ta vertu,
T'en doutes tu ?
Tu as bien payé ta dette.
Pauvre forçat,
Brave forçat,
Tu l'es conduit courageus'ment
En t'engageant
Contr' les Allemands
Pour hâter le désarmement.

II

Jean Valjean, le grand « misérable »
En lisant ton triste roman
Doit nous juger bien coupables
Et maudir le gouvernement.
Mais c' n'est qu'une erreur judiciaire
Tu seras réhabilité
Et bientôt à la frontière
Tu te battras pour la liberté.
(au refrain).

III

Je joins donc mon nom à la liste
De ceux qui réclament à grands cris
Qu'on montr' que la justice existe
En signant la grâce d'Etcheverry.
Pour la France, sa mère chérie
Attaquée par les Allemands
Le forçat offre sa vie
Qu'on le laisse aller au régiment !
(au refrain).

19 novembre 1915.

Henri MARX.

Trois pupilles de l'Assistance ont reçu chacune 500 francs, provenant du legs Henri Giffard.

Ce sont Mlles Maria Canora, Cantal et Georgette Vallois qui ont reçu ces dots, de petites dots, juste de quoi acheter la table, l'armoire et le lit... en bois blanc !

—o—

Les Allemands ont collé sur les murs de Bruxelles une affiche rouge. C'est un symbole

Les mots : à mort, s'y répètent et semblent éclabousser de sang la muraille de la pauvre ville.

C'est un cantonnier, un journalier, un fabricant de fournitures pour cordonniers qui ont été exécutés pour espionnage. D'autres les précèdent dans la tombe. On enterre les cadavres clandestinement. La révolte gronde à Bruxelles. Craignant un soulèvement les Allemands ont occuper les maisons des Belges émigrés et celles des sujets de tous le pays en guerre avec eux.

Malheureuse Belgique !

—o—

La Guerre qui tuera la Guerre.

Opinions.

« Traduction de deux séries d'articles du célèbre romancier anglais qui ont eu beaucoup de retentissement chez nos alliés ; ils contiennent mêlées à d'excellentes réflexions bien des idées discutables.

« 18 nov. 1915 ». « LA CROIX. »

—o—

Il est midi. Dans un restaurant, modeste en apparence, un jeune homme d'allure modeste — officier en permission — pénètre et consulte la carte « non chiffrée ». Il demande le prix d'un chateaubriand aux pommes, au garçon qui attend la commande. A ce moment la patronne de l'établissement s'approche et d'un air rogue, dit à haute voix : « Ici on ne mange pas à moins de dix francs par tête ; on ne peut vous servir ce que vous demandez ; j'ai bien vu tout de suite que *ce* n'était pas pour votre bourse (*sic*) ». La matrone fait donner le manteau au jeune homme d'un geste brutal et le reconduit à la porte, qu'elle claque derrière le permissionnaire humilié.

Authentique.

—o—

Nous donnions, il y a peu de temps, l'opinion d'une Norvégienne sur Berlin. En voici une autre, très autorisée, celle d'un docteur en philosophie de l'Université de Copenhague. Elle vient à l'appui de la première :

« Il était un temps où tout le monde croyait que Paris et Pétrograd tomberaient au cours de quelques mois et qu'on allait occuper Calais, se rendre à Londres et briser l'ennemi principal : l'Angleterre. Les hymnes patriotiques étaient joués tôt et tard et un vieillard rhumatisant était battu parce qu'il ne voulait pas se lever quand le *Deutschland über alles* était joué pour la neuvième fois. A présent, tout ceci semble s'être passé il y a un siècle.

« Une dame me disait : « Nous montrons deux visages : un quand nous sommes avec les étrangers, un autre quand nous sommes seuls. » « Les temps sont mauvais, *aber wir müssen durch* (mais il faut les traverser) », est l'expression courante. »

—o—

M. J. Lindbaek, le professeur dont il s'agit, se demandant la cause de l'état d'esprit déprimé des Allemands trouve celui-ci :

« Le nombre de morts et de blessés atteint des proportions épouvantables... Dans un lycée de province, soixante-dix élèves furent enrôlés ; dix-huit parmi eux sont déjà tombés. Il est défendu de publier le total des morts ; des personnes dignes de foi m'ont cependant dit qu'il atteignait cinq cent soixante-quinze mille ; et les pertes de la dernière offensive française n'y sont pas comptées... « Toute une génération anéantie ! » me disait un Allemand. Et peut-être que les dirigeants se disent de temps en temps : « Nous nous procurons des matières premières ou des succédanés ; il est difficile de se procurer les vivres ; peut-être que nous y arriverons tout de même. Mais d'où prendrons-nous le matériel humain pour supporter encore des années de guerre ? »

—o—

Cent mille mots français sont condamnés en Allemagne. Mais comme ce peuple allemand regorge de poètes, voici la petite poésie qui est distribuée là-bas, aux écoliers pour leur apprendre les mots bannis :

Pardon, adieu, logis, retour,
Couvert, friseur, étage,
Bouleau, praline, billet, bravoure,
Française, balcon, courage,
Bonbon, plastron, neveu, garçon,
Quadrille, chef, vitrage,
Madame, oncle, clou, bouillon,
Chemisette, maîtresse, rage,
Portemonnaie, serviette, dîner,
Collier, bracelet, bagage,
Monocle, vis-à-vis, souper,
Ballon, comité, ménage,
Trottoir, bureau,
Lavoir, plumeau,
Garage,
Blamage.

Cent mille à apprendre ainsi pour les oublier ensuite. Pauvres gosses !

POSTE RESTANTE

Ecole des Hautes Etudes sociales, 15, rue de la Sorbonne :

Lundi 22 novembre, 3 h., M. René Worms : « La Théorie de l'avenir social », d'après Auguste Comte et les sociologues contemporains.

4 heures 15, M. Camille Le Senne, « Le grand théâtre des nations latines » (feuilleton parlé), Fedora, de Victorien Sardou avec le concours de Mlle Alice Tissot et de M. Saint-Marc.

— *Les poètes du front.* — C'est très gentil de vouloir faire plaisir aux soldats qui pour se distraire taquinent la Muse et exhalent en vers des sentiments souvent fort touchants. Le malheur est que l'expression n'est point toujours à la hauteur du bon vouloir, qui montre même parfois d'une désespérante pauvreté.

Il ne suffit point d'aimer sa femme, son gosse, même sa patrie pour devenir non même pas un grand poète, mais un poète d'envergure modeste. Mars et Apollon ne font point forcément bon ménage et tous nos braves n'ont pas l'inspiration si aisée que le courage.

Est-ce un bien, surtout à notre époque où tout le monde croit savoir tenir une plume, d'encourager ces poétiques essais ? qui sait, s'il n'en sortira point quelques-unes de ces vies ratées, parce qu'ambitieuses d'une gloire vainement poursuivie.

Nous aurons les récits de guerre, le théâtre de guerre, les recueils de lettres de guerre. Nous connaîtrons les poésies de la guerre, mais hélas ! pour quelques strophes de génie, combien, ô combien de rimes sans grâce, ... et sans raison.

Au Ministère des Inventions

M. Emile Borel, sous-directeur de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, sous-lieutenant d'artillerie territoriale, est chargé des fonctions de chef du cabinet technique du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la défense nationale (service des inventions).

M. Bijard, ancien ingénieur du génie maritime, contrôleur de première classe de la marine, est délégué dans les fonctions de directeur administratif des inventions intéressant la défense nationale.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOI

ON DEMANDE, jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents. S'adresser au *Bonnet Rouge*, 142, rue Montmartre, de 4 h à 6 heures du soir

ON DEMANDE des ouvrières pour la confection (lingerie, corsages) de préférence habitant Romainville, Lilas, Noisy ou Bagnolet. Travail suivi. S'adresser 213, boulevard de la Liberté à Romainville.

DEMANDES D'EMPLOI

DAME, 34 ans, désire place caissière : références. Ecrire aux initiales L. O., 151, rue Ordener, Paris (18e).

MONSIEUR sérieux, âgé de 47 ans (quinze ans de références), demande emploi soit recettes, vendeur ou représentation. Ecrire : M. Andrieu, 2, rue des Trois Frères, Paris.

COMPTABLE expérimenté, cherche situation, Paris ou banlieue. Correspond. français, italien. Excellentes références. Ecrire : Micault, 154, rue Saint-Maur, Paris.

LEÇONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turquie. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques. 11, rue Jean-Leclaire. Paris (17e). Nord-Sud Marcadet.

Les Planches

LITTLE-PALACE

A LA CHARGE !

Revue de MM. Max Eddy et Paddy

La seule critique que l'on puisse adresser à cette charmante petite revue, c'est qu'elle paraît avoir été écrite depuis plusieurs mois. Comme MM. Max Eddy et Paddy ont infiniment d'esprit et de bon sens, il ne se froisseront pas si nous leur déclarons, avec franchise, que nous regrettons de n'avoir point trouvé dans *A la Charge !* de vraies scènes d'actualité. Leur verve est délicate. Leur satire est très fine. Mais pourquoi user encore, à l'heure actuelle, des Zeppelins, du Moratorium, de Garibaldi, des mots en « bour » et en « grad », dont on nous a gorgés jusqu'au rassasiement dans tous les spectacles de music-hall pendant plus d'un demi-an ! Cela n'empêche pas MM. Max Eddy et Paddy d'avoir écrit, avec ces scènes un peu périmées, une excellente revue qui est très goûtée par le public du *Little-Palace*, et qui aurait eu, certainement, un succès beaucoup plus considérable en mars 1915.

Dans *A la Charge !* il y a des scènes délicieuses — telles que celles du gendarme et des vêtements en papier où l'on blague — oh ! bien gentiment — Mme Lucie Delarue-Mardrus, du rat de l'Opéra atteint de dansomanie, du locataire et de ses locaux multiples, de la dame dont le mari a beaucoup de relations — et surtout la scène ravissante qui voit la vie à travers le mirage des chansons populaires.

M. Péo est un compère discret. Mlle Jane Dangy chante bien. Il faut citer M. Valoy, cuistot éloquent, et M. Pégeron, gendarme fort naturel. Admirons, sans réserves, l'esthétique et la grâce des danseuses Renée Railsy et Christine Dallery, la silhouette britannique de Miss Dixey et le joli talent de comédienne de Mlle Mary Dubas. Nous avons applaudi également, dans deux rôles trop courts, l'amusante et spirituelle Ginette Darcourt, et la mignonne France Dhélia, arpète ingénue, danseuse trépidante et petit Italien aux formes troublantes.

Marcel Sérano.

Courrier des Spectacles

Porte Saint-Martin. — Aujourd'hui dimanche, *Cyrano de Bergerac* sera représenté à la Porte Saint-Martin en matinée, à 1 heure 45, et en soirée, à 7 heures 30. En matinée l'interprétation comprendra M. Le Bargy, Mme Andrée Mégard, MM. Louis Gauthier, André Calmettes, Clasis, Cazalis. En soirée, M. Jean Duval jouera le rôle de Cyrano.

Nouvel Ambigu. — Aujourd'hui dimanche, *La Demoiselle de Magasin* sera jouée en matinée et en soirée, à 2 heures 15 et à 8 heures 15. Cette comédie de mœurs belges, interprétée par les premiers artistes comiques belges et français, est amusante au possible. Le public ne se lasse pas de rire à ces scènes inénarrables dans lesquelles Jane Delmar, Made Brenda, Andrée Pascal, Jane Calvé, Jean Kemm, Milo, Almette, Duvivier composent avec une verve, un entrain endiablés les types les plus comiques qu'on puisse voir.

Mayol chante chez lui. — Aujourd'hui matinée et soirée avec le célèbre chanteur *Mayol* et la nouvelle troupe qui a remporté hier, pour ses débuts, un succès colossal. Ajoutons que *Mayol* chante de nouvelles chansons. A chaque représentation paraîtra également la nouvelle attraction *Hede* et sa famille.

Renaissance. — Le succès de première de *La Puce à l'oreille* s'est confirmé depuis deux jours de façon fantastique et on dut refuser du monde à la matinée d'aujourd'hui. En voilà pour une longue série de représentations.

CE SOIR :

THEATRES

COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h., *La Marche Nuptiale.*

ODEON, 8 h., *Henri III et sa Cour.*

OPERA-COMIQUE, 8 h., *La Vie de Bohème.*

TRIANON-LYRIQUE, 8 h., *Le Songe d'une Nuit d'Été.*

PORTE SAINT-MARTIN. — A 7 h. 30, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), *Cyrano de Bergerac.* M. Le Bargy, Mme Andrée Mégard, MM. Louis Gauthier, A. Calmettes, Clasis, Cazalis.

Gaîté, 8 h. 15, *Le Coup de Fouet.*
Théâtre Antoine, 8 h. 30, *La Belle Aventure.*
Théâtre Sarah-Bernhardt, mardi soirée, dimanche matinée, *Les Cathédrales* (Mme Sarah-Bernhardt) ; jeudi matinée, samedi et dimanche en soirée, le dernier acte de *La Dame aux Camélias* (Mme Sarah Bernhardt). A chaque représentation, l'*Impromptu du paquetage* (Mme Jeanne Granier).
Châtelet, 8 h. 30, *Michel Strogoff.*

NOUVEL AMBIGU, 8 h., *La Demoiselle de Magasin.* Mardi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée). Mmes Jane Delmar, Made Brenda, Andrée Pascal, Jane Clavé, MM. Milo, Kemm, Duvivier, Almettes.

Renaissance, 8 h. 30, *La Puce à l'oreille.*
Palais Royal, 8 h. 30, samedi, dimanche, *Il faut l'avoir*, revue.
Gymnase, 8 h. 30, *A la française*, revue.
Bouffes Parisiens, 8 h., *Kit.*

Théâtre Michel, 8 h. 30, *Zéphyr. Les Vacances de l'Amour. La revue de M. et Mme Depas.*
Grand Guignol, 8 h. 45, *Le Clocher d'Anjouville, Horrible Expérience. Au Soleil.*
Théâtre Cluny, 8 h. 30, *La Femme X.*
Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie.*
Capucines. Revue.
Théâtre Albert Ier (64, rue Rocher), 2 h. 30 et 8 h. 30, concerts Rougeavec film sensationnel.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. *Mayol* chante chez lui ses dernières créations, avec sa troupe, 20 artistes : toutes les Etoiles de Paris.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sketch, revue.
Folies-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère.
Scala, 8 h. 30, *Pourvu qu'on ait l'Métro*, revue.
Eldorado, 8 h. 30, Dranem, *On dit que.....* revue.
Olympia, 8 h. 30, Attractions, *Toute petite*, sketch. Mistinguett.
Gaîté-Rochechouart, 8 h. 30, *Cyranez de Blairgerac* (fantaisie-parodie).
Ba Ta Clan, 8 h. 30, *Enlevez ça*, revue.

MOULIN DE LA CHANSON (direction Emile Wolff, téléph. Gut. 40-40), à 9 heures : les chansonniers V. Hyspa, P. Marinier, Jean Deyrmon, G. Arnould, J. Florey et le dessinateur G. Gros. L'imitateur Baldy et la revue avec Yvonne Harnold, Mad Loty, Salviati, Jane Helly.

Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers, et la revue.
La Chaumière, 8 h. 30, Les Chansonniers, *Taisez-vous, Mais... fiez-vous*, revue.
Concert Senga, 8 h. 30, Concert.
Nouveau Cirque, 8 h. 30, Attractions.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 2644. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHE (à côté des Variétés). — *Mariage à la baionnette* (Rigadin). Actualités militaires sensationnelles, la guerre sous-marine, la guerre nocturne, la guerre de tranchées.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-SEINE SECTION

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAILLY.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon
GEORGES DANGON, imprimeur
123, rue Montmartre, Paris (2e)